

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006  
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

## finito Attrape-mouches

### ***RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise***

#### **1.1. Identificateur de produit**

**Nom du produit** finito Attrape-mouches  
**Code du produit** 143- 680238.000

#### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation de la substance/du mélange** Attrape-mouches

#### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Identification de la société/entreprise** Balthasar + Co. AG / Mislin + Balthasar AG  
Lavendelweg 2  
CH-6281 Hochdorf

Telephon +41 41 914 05 05 [8-17h]

chemikalien@balthasar.ch

**1.4. Numéro d'appel d'urgence** STIZ (Tox-Zentrum) CH-Zürich : 145 / +41 44 251 51 51 [24h/7]

**Date d'émission** 12.10.2020

**Version** 3.0

### ***RUBRIQUE 2: Identification des dangers***

#### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008** La substance ou le mélange ne sont pas classés.

Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

**Information complémentaire** Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre,

<b>2.2. Éléments d'étiquetage</b>	voir section 16.
<b>Mention d'avertissement</b>	Aucun(e).
<b>Mentions de danger</b>	Aucun(e).
<b>Conseils de prudence</b>	P102: Tenir hors de portée des enfants.
<b>Informations supplémentaires</b>	EUH210: Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
<b>Identificateur de produit</b>	Aucun(e).
<b>2.3. Autres dangers</b>	Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1907/2006.

---

## ***RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants***

### **3.2. Mélanges**

Formulation.

---

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

<b>Impuretés dangereuses</b>	Aucun(e) à notre connaissance.
------------------------------	--------------------------------

---

## ***RUBRIQUE 4: Premiers secours***

### **4.1. Description des premiers secours**

<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver à l'eau et au savon par précaution.
<b>Contact avec les yeux</b>	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

<b>4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	Aucun(e) à notre connaissance.
---	--------------------------------

<b>4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>	Aucun(e) à notre connaissance.
---	--------------------------------

---

## ***RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie***

### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** Utiliser un produit chimique sec, du CO<sub>2</sub>, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité** Pas de contraintes agent extincteur

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Aucun(e).

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipement spéciaux pour la protection des intervenants** Procédure standard pour feux d'origine chimique.

**Méthodes particulières d'intervention** Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

---

## ***RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle***

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Conseils pour les non-secouristes** Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

**Conseils pour les secouristes** Utiliser un équipement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

**6.4. Référence à d'autres sections** Voir chapitre 8 et 13.

---

## ***RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage***

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires.

**7.3. Utilisation(s) finale(s)** N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

particulière(s)

---

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

**Limite(s) d'exposition** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés** À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

#### **Protection individuelle**

*Protection respiratoire* En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

*Protection des mains* Gants en latex. Gants de protection conformes à EN 374. Temps de percée: 1 h.

*Protection des yeux* Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

*Protection de la peau et du corps* Vêtements de protection à manches longues.

*Risques thermiques* Ne pas chauffer le produit.

**Contrôle d'exposition de l'environnement** Pas de précautions spéciales.

---

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Solide.
<b>Couleur</b>	Brun foncé.
<b>Odeur</b>	Fruité
<b>Seuil olfactif</b>	Non déterminé.
<b>pH:</b>	Non déterminé.
<b>Point de fusion/ point de congélation:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'éclair:</b>	> 100°C
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité:</b>	Non déterminé.
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion:</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.

Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative:	Non déterminé.
Hydrosolubilité:	Non déterminé.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Viscosité cinématique:	Non déterminé.
Propriétés explosives:	non dangereux(se)
Propriétés comburantes:	Aucun(e)

## 9.2. Autres informations

<b>Caractéristiques Générales du Produit</b>	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

---

## ***RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité***

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas de dangers particuliers à signaler.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de dangers particuliers à signaler.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Chauffé en présence d'air.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Incompatible avec des agents oxydants.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun sous utilisation appropriée.

---

## ***RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques***

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Donnée non disponible.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Donnée non disponible.
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Aucun(e).
<b>Cancérogénicité</b>	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de l'homme.

---

## ***RUBRIQUE 12: Informations écologiques***

<b>12.1. Toxicité</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Donnée non disponible.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Donnée non disponible.
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Pas d'information disponible.
<b>12.6. Autres effets néfastes</b>	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

---

## ***RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination***

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Résidus de produit / produit non utilisé</b>	Ne pas mettre les résidus du produit dans les déchets ménagers. Les mettre dans l'emballage d'origine pour les porter à un centre de traitement des déchets officiel. Code d'élimination de déchet 20 03 99 .
<b>Emballages contaminés</b>	L' emballage entièrement vide doivent être éliminés avec les déchets urbains. L' emballage partiellement vides doit être rapporté au point de vente ou remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux.

---

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

<b>ADR/RID</b>	Non réglementé.
<b>IMDG</b>	Non réglementé.
<b>IATA</b>	Non réglementé.
<b>Autres Informations</b>	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

---

## **RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Informations réglementaires** Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique** Non demandé.

---

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>Révision</b>	Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 1.
<b>Signification des abréviations et acronymes utilisés</b>	CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS) VOC/COV: Contenu en composés organiques volatils (COV)
<b>Les principales références bibliographiques et sources de données</b>	L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.
<b>Procédure de classification</b>	N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.
<b>Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3</b>	Aucun(e).
<b>Autres informations</b>	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
<b>Mode d'emploi</b>	Voir mode d'emploi de produit. Conserver hors de la portée des enfants.

**Clause de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.